

— Qui eut le premier l'idée de ce mariage, vous ou le comte ?

— Je pourrais presque dire tous les deux à la fois. J'y pensais lorsqu'il m'en parla. La comte me paraissait remplir toutes les conditions voulues pour aspirer à la main de ma pupille. Il était noble, ainsi qu'elle, riche ainsi qu'elle, et sans être tout à fait jeune, il l'était encore assez ! Quant à lui, il raisonnait de son côté, de même que moi ! Jeanne est fort jolie. Il était résolu à faire un mariage de convenances. La beauté de ma pupille, sa jeunesse, l'idée qu'il en ferait facilement, ce qu'il voudrait, car il était de caractère fort autoritaire, décidèrent de son choix en faveur de Jeanne.

— Tout cela était fort logique, fort naturel, et je ne vois rien là-dedans qui puisse éveiller les susceptibilités de votre conscience ?

— C'est quo...

— Achez, monsieur.

— C'est que le cœur de Jeanne n'était déjà plus libre.

— Voici où j'e voulais en venir, où se trouve le nœud de l'affaire. Je vous écoute.

— Le mariage était décidé entre le comte et moi.

— En aviez-vous parlé à votre pupille ?

— Pas encore.

— Continuez.

— Lorsqu'un beau matin, je vis entrer dans mon cabinet une vieille dame accompagnée d'un jeune homme. C'étaient le docteur Dauray et sa mère.

— Vous les connaissiez ?

— Pas même de nom, monsieur.

— Que venaient-ils faire ?

— Madame Dauray venait me demander la main de ma pupille pour son fils.

— Comment le docteur Dauray avait-il connu mademoiselle d'Esparre ?

— A son pensionnat. Le chemin de fer passe près du jardin où ont lieu les récréations. Il avait remarqué ma pupille qui l'avait remarqué de son côté, puis il l'avait suivie à la promenade, quand les élèves sortaient le dimanche ou le jeudi. Enfin, il lui avait écrit.

— Vous en êtes certain ?

— Monsieur Dauray me l'avoua lui-même.

M. Didier de la Tour prit une note. Il s'agissait de retrouver ces lettres, si Jeanne ne les avait pas détruites.

— Continuez ! fit le juge d'instruction.

— Bref, il y eut rendez-vous demandé, accordé ; et autorisé par l'aveu de ma pupille, il venait solliciter mon acquiescement à son mariage. Vous pensez que je refusai net. Le docteur était pauvre. Et c'est à la suite de cette démarche que je retirai Jeanne du pensionnat pour couper court à une intrigue que, d'ailleurs, j'eus la sottise de ne pas juger sérieuse.

— Donnez-vous connaissance de ces faits à M. de Noiville ?

— En partie, oui, monsieur. Je le prévins qu'il y avait une amourette en l'air. C'était mon devoir strict d'honnête homme. Mais il n'y attacha pas plus d'importance que moi, ne croyant pas à ces choses-là, et convaincu que le mariage mâterait la jeune fille. J'avoue que je pensai comme lui et que j'approuvai sa résolution de passer outre.

— Lui avez-vous nommé le docteur Dauray ?

— Oui, monsieur.

— Et à mademoiselle d'Esparre, que lui dites-vous ?

— Rien, d'abord. Mais un jour elle s'enfuit de chez moi, et je dus aller la chercher jusque chez le docteur Dauray, où elle s'était rendue...

— Ceci était grave, fit le juge d'instruction.

— En effet, et c'est à partir de ce moment que commencent mes torts. Je courus chez le docteur...

— Votre pupille y était encore ?

— Oui, monsieur.

— Quelle fut l'attitude des deux prévenus ?

M. Ferté devint très pâle et sa voix tremblait, quand il répondit d'un air embarrassé.

— Cette attitude fut telle que si je n'avais pas été si complètement infatué de la bonté de mon système, j'aurais dû renoncer à mes projets. Jeanne paraissait fort exaltée. Lui, au contraire, était assez calme, et, devant moi, il engagea mademoiselle d'Esparre à l'obéissance.

— Vraiment ! C'est bien cela ! Rien de plus clair. Ils avaient décidé la mort du comte. Et le docteur tenait à ce mariage pour cacher son jeu d'une part, d'autre part pour hériter du comte en épousant la veuve. Cet homme est l'un des plus grands misérables que j'aie encore rencontrés !

— Oui, oui ; ce doit être cela ! s'écria le notaire. Vous devez avoir raison en ce qui le concerne. Il avait déjà son plan et son but ; je le comprends à présent. Mais Jeanne n'y était pour rien et l'ignorait, et ne s'y fût pas prêtée, je vous le jure !

— Qui vous le fait croire ?

— C'est qu'en sortant de chez le docteur, elle résistait encore à mes volontés et me déclara que jamais elle n'épouserait le comte !

— Cependant, elle y consentit finalement.

— Oui, mais pour cela je dus employer un moyen, que je regrette profondément !

— Lequel ?

— Je lui déclarai que si le comte de Noiville apprenait sa fuite chez le docteur Robert Dauray et que si elle refusait d'épouser celui qui se regardait, d'ores et déjà, comme son fiancé, ce dernier provoquerait le docteur et le tuerait, étant de première force aux armes.

— Et alors ?...

— Alors elle céda ! Vous voyez donc bien, monsieur le juge d'instruction, que moi seul suis le coupable et que Jeanne n'avait rien comploté avec ce misérable.

— Je vois surtout que vous avez été dupe d'une habile comédienne et que votre affaire pour votre pupille trouble la netteté de votre jugement.

— Oh ! monsieur...

— Mais passons ! Avez-vous prévenu le comte de Noiville de cette fugue de mademoiselle d'Esparre ?

Hélas ! non !

— Ce fut un tort, un tort grave.

— Je le sens, et nul ne me le reprochera autant que je me le reproche moi-même ; mais, voyant que Jeanne céda pour sauver la vie du docteur Dauray, et jugeant toujours que ce mariage était le plus avantageux qu'elle pût faire, je me hâtai de fixer le jour de cette union qui devait finir si tragiquement.

Me Ferté se tut, épongeant son visage, baigné de la sueur que la fièvre y mettait. Il paraissait si fatigué, si réellement malade, que le juge d'instruction en eut pitié.

— Je crois, lui dit-il, que vous m'avez rapporté à peu près tout ce que vous savez...